AR Prefecture

006-210601217-20260409-26_045-DE
Reçu le 22/04/2026
Publié le 22/04/2026

CM/09/04/2026
N°26/045
Approbation du PV de la séance précédente

COMMUNE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril à 19h15, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au sein de l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-François DIETERICH**, Maire.

Date de convocation : le 1er avril 2026.

Présents (15) : M. Jean-François DIETERICH, Maire - M. Yvon MILON, Mme Chantal ROSSI, M. Philippe MARI, Adjoints - M. Jean-Paul ARMANINI, Mme Anne-Marie FARGUES, Mme Elisabeth KARNO, Mme Monique MORIN, Mme Nallidja MONCLUS, Mme Nadine BRAULT, M. Eric MEOZZI, Mme Florence VIAL, M. Romain GAGGIOLI, M. Enzo MAZZELLA, M. Thomas DAMIANO, Conseillers Municipaux.
Absents représentés (4) : M. Lucien RICHIERI à M. Jean-Paul ARMANINI, Mme Michèle BOSSA à Mme Chantal ROSSI, Mme Olivia CAVALLO à M. Jean-François DIETERICH et M. Arnaud ALLARI à M. Yvon MILON.
Absent (0) :
Secrétaire de séance : Thomas DAMIANO.

Nombre de membres		
En exercice	*Présents*	*Votants*
19	15	18

OBJET : n°26/045 - Approbation du PV de la séance du 31 mars 2026.

Monsieur le Maire propose d'adopter le Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 31 mars dernier, étant précisé que M. Arnaud ALLARI ne prend pas part au vote. Le pouvoir donné à M. Yvon MILON ne s'exprime donc pas.

Ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des votants présents et des représentés,

- **ADOPTE** le Procès-Verbal du 31 mars dernier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et tous les membres présents et représentés ont signé au Registre.

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thomas DAMIANO

MAIRIE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT 06230

Le Maire,

Jean-François DIETERICH